

Lydie Lardy, DR1, Ecologie du sol, UMR Eco&Sols



QUI SUIS-JE ?

- **Profil perso** ▪ 53 ans ▪ Mariée ▪ 2 enfants (26 & 19 ans) ▪
- **Diplômes** ▪ DEA GéoSciences - mention Pédologie, Univ. Nancy I / Stage ORSTOM, 1994 ▪ Thèse UCPM (Paris VI)/ LEST- ORSTOM/IRD, 1997 ▪ HDR, Univ. Bourgogne, 2016 ▪
- **Profil chercheur** ▪ ORCID 0000-0003-0393-323945 ▪ ResearcherID B-5324-2009 ▪ 77 publications dont 60 publications indexées Web of Science ▪ ~2060 citations & H-index = 23 (WoSc™ ; 03/2024) ▪ Membre CoSav (i) TerreSol (ii) SyAD ▪
- **Thématiques & Objectifs Scientifiques** ▪ Cycles géochimiques (CNP) dans les sols et systèmes agricoles familiaux au Sud ▪ Diversité fonctionnelle des organismes telluriques → Identifier les meilleurs compromis possibles entre maintien de la productivité agricole (en lien avec la sécurité alimentaire), atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), moindre vulnérabilité face aux changements globaux ▪ ODDs 2, 12, 13, 15, 17 ▪
- **Parcours & Affectations** ▪ 20 ans au service de l'IRD dont 14 en affectation au plus près des partenaires du Sud ▪ Recrutée en 2004 comme CR2, après plusieurs postes contractuels/postdocs à l'étranger, CR1 en 2008 (CRCN en 2017), DR2 en 2018, DR1 depuis juillet 2023 ▪ Affectation structurelle : UR SeqBio devenue UMR Eco&Sols ▪ Affectations géographiques : Montpellier (1 an), Madagascar (4 ans), Sénégal (5 ans), Montpellier (3 ans), Sénégal (5 ans), Montpellier depuis juillet 2022. [Côte d'Ivoire en Fev. 2025, 2 ans actés] ▪
- **Responsabilités** ▪ Animatrice Axe Thématique UR SeqBio 2007-2008 (2 ans) ▪ Co-animatrice Equipe/Thème de Recherche *Carbone & changements globaux* + membre comité Direction UMR Eco&Sols 2015-2018 (3 ans) ▪ Co-Direction IRD du LMI IESOL (*Intensification écologique des Sols cultivés en Afrique de l'Ouest*), 2^e phase 2018-2022 (4 ans), 52 ETPs, plateformes certifiées ISO9001 ▪ Co-animatrice Equipe/TdR *Interactions Sols/Plantes et cycles biogéochimiques* & membre conseil UMR Eco&Sols, depuis janv 2023 ▪
- **Encadrements & Financement de la Recherche** ▪ 17 thèses accompagnées avec différents niveaux d'encadrement (3 à 100% ; 12 Sud) ▪ Coordination scientifique et financière projets ANR & Fondation et composante IRD dans projets UE → globalement 1,9 M€ collectés & gérés pour les collectifs projet ▪
- **Participation à la vie de l'Institut** ▪ Commission Administrative Paritaire locale, IRD Madagascar (2005-2009) ▪ CSS3 IRD (2008-2012) ▪ Comité local d'Hygiène et Sécurité, IRD Sénégal (2010-2012) ▪ Comité ad-hoc DPF-SRC/IRD (BEST, ARTS et JEA ; 2013-2015) ▪ Conseil de Représentation, IRD Sénégal (2013-2014) ▪ Cellule d'animation du PSIP Seq2C (2017-2020) ▪

QUEL SERAIT MON ENGAGEMENT AU SEIN DE LA CSS 3 ?

Les commissions scientifiques sectorielles (CSS) ont deux missions cruciales au sein de notre institut : (i) Elles évaluent les personnels et les activités scientifiques dans leur domaine de compétences ; i.e. pour la CSS3, « l'analyse et la caractérisation de la biodiversité et de son rôle dans le fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques » ; et (ii) elles contribuent à la réflexion du conseil scientifique sur la politique scientifique de l'IRD.

La CSS 3 recouvre différentes disciplines qui ont en commun une approche écologique des écosystèmes terrestres et aquatiques. L'objectif est de permettre une gestion durable des ressources naturelles en réponse aux Objectifs de Développement Durable qui sont au centre des missions de l'IRD et une préoccupation majeure de nos partenaires Sud. Cela exige le maintien et le développement d'une recherche pluridisciplinaire et intégrée, dans les lignes directrices de ce que l'on appelle aujourd'hui les « Sciences de la durabilité ». Sur ce sujet, les échanges avec le conseil scientifique sont vitaux. Cela appelle également à des recrutements sans doute plus orientés que ces dernières années afin de compléter nos compétences là où elles font aujourd'hui défaut, là où elles feront défaut demain, en remplacement de celles perdues à court terme par des départs à la retraite. Je me place à l'écoute de l'ensemble des acteurs de la recherche au Sud portée par l'institut, dans les champs disciplinaires relevant de la CSS3 en général, et dans mon champ de compétences, celui de l'écologie des sols, en particulier. Soucieuse de la parité et de sa nécessaire promotion dans tous les aspects et à tous les niveaux de la sphère scientifique, je n'en fais toutefois pas un préalable au débat et au recrutement scientifiques.

Lors des processus d'évaluation et de recrutement, au-delà des critères partagés par les différents EPST en fonction des grades, les aptitudes et les engagements à travailler au Sud - en collaboration étroite avec nos partenaires (Sud mais aussi Nord ; scientifiques (y compris techniques), et non-scientifiques), dans les activités de recherche, de formation et de transfert des connaissances - doivent demeurer un point particulier pour les chercheurs l'IRD.

Il convient par exemple, de s'assurer :

- de la valorisation de la spécificité de l'IRD dans les missions de recherche menées par les personnels IRD. L'évaluation doit fortement tenir compte de l'importance de l'investissement au Sud, des travaux de recherche et publications avec les partenaires du sud mais aussi des difficultés qui peuvent survenir localement ; les contextes de travail n'étant pas les mêmes partout, dans nos pays d'intervention. Elle doit aussi tenir compte de la difficulté de la mise en place de travaux et chantiers de recherches multi-voire interdisciplinaires nécessaires aux approches systémiques indispensables pour répondre aux questions de développement durable qui intéressent la CSS3. Et, elle doit aussi considérer le contexte très compétitif de la recherche des fonds nécessaires à nos activités au Sud.
- de notre investissement à la fois dans la formation des étudiants, dans le renforcement des capacités des équipes scientifiques locales (chercheurs, enseignant-chercheurs et techniciens), dans le développement d'une recherche porteuse de solutions innovantes et adaptées aux contextes locaux. Cela reste essentiel pour une recherche en coopération au bénéfice de nos partenaires Sud.
- du partage des connaissances, des données et des savoirs, tant au sein de la communauté scientifique qu'avec la société civile (opérateurs publics, ONG, professionnels, grand public). Cette diffusion fait partie de nos missions de service public. Elle est indispensable à l'utilisation des connaissances scientifiques acquises et au renforcement des liens science-société, en particulier dans les pays partenaires où l'accès à l'information scientifique et technique et aux avancées de la recherche peut être difficile pour certains bénéficiaires. Elle doit plus que jamais s'appuyer sur les principes d'horizontalité, de partage, et de Science ouverte. Elle doit aussi permettre d'orienter les politiques publiques.

En résumé, ma candidature repose sur un engagement à travailler au service de l'intérêt commun, pour une dynamique de recherche respectueuse des spécificités de tous les acteurs, co-construite, et pour un brassage disciplinaire au sein de la CSS3 (et au-delà) en réponse aux grands enjeux sociétaux liés au développement durable des pays du Sud.

Le 06 avril 2024.